

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
(MAJ janvier 2021)

DUREE	2,5 jours (20 H) sous forme de 5 demi-journées correspondant à 5 modules de progression avec suivi intermédiaire.
PRIX	Formule inter entreprise : 900 €HT par participant à partir de 4 participants. Formule intra : nous consulter.
PUBLIC VISE	Cette formation action est à destination principale des professionnels, indépendants et dirigeant TPE souhaitant comprendre les enjeux et impacts du RGPD sur leurs activités au quotidien afin d'initier par eux-mêmes leur démarche de mise en conformité au RGPD, tout en étant guidés étapes par étapes en alternant théorie, exercices pratiques et mise en situation opérationnelle.
PREREQUIS	La formation action étant dispensée sous forme de parcours, les participants doivent s'engager sur l'ensemble des modules.
OBJECTIFS	A l'issue de ce module, les participants seront capables de : - Comprendre les grandes définitions et concepts du règlement européen. - Connaître les enjeux et impacts du RGPD opérationnels pour leur organisation.
MOYENS D'ENCADREMENT	Cette formation est dispensée par un formateur conseil, Arnaud GARCIA. Expert en RGPD et DPO certifié (Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données), il intervient auprès des organisations de toute nature pour les accompagner dans leur démarche de mise en conformité RGPD. Avec une expérience longue auprès d'Editeurs de logiciels et SSI (ESN), il propose également des audits d'organisation du S.I, des missions de réaction de cahier des charges, d'aide au choix de logiciels et ERP, ainsi que des missions d'AMO.
ACCESSIBILITE A LA FOMATION	Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignement, nous contacter.
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques et exemples Echanges participants/formateur, brainstorming, Supports d'exercices : fiches de traitement, registre d'activité, plans d'action individualisé,
FORMATS DE LA FORMATION	Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités : <ul style="list-style-type: none"> ○ En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement. ○ En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par PROJECTEEC et répondant aux règles des ERP Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles. Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dates et horaires de la formation ▪ L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels) ▪ Les informations concernant les pauses et la prise de repas

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
 (MAJ janvier 2021)

MODULE 1 : CONNAITRE ET COMPRENDRE SES OBLIGATIONS, DEFINIR SES OBJECTIFS

DUREE	0,5 jour (4 h)
PRIX	Formule inter entreprise : 180 €HT par participant à partir de 4 participants. Formule intra : nous consulter.
PUBLIC VISE	Ce module est à destination principale des professionnels indépendants et dirigeant TPE souhaitant comprendre les enjeux et impacts du RGPD sur leurs activités au quotidien afin d'initier leur démarche de mise en conformité au RGPD par eux-mêmes tout en étant guidés lors d'une formation par étapes.
PREREQUIS	La formation action étant dispensée sous forme de parcours, les participants doivent s'engager sur l'ensemble des modules.
OBJECTIFS	A l'issue de ce module, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Connaître les grandes définitions et concepts du règlement européen. ○ Comprendre les enjeux et impacts du RGPD opérationnels pour leur organisation.
MOYENS D'ENCADREMENT	Cette formation est dispensée par un formateur conseil, Arnaud GARCIA. Expert en RGPD et DPO certifié (Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données), il intervient auprès des organisations de toute nature pour les accompagner dans leur démarche de mise en conformité RGPD. Avec une expérience longue auprès d'Editeurs de logiciels et SSI (ESN), il propose également des audits d'organisation du S.I, des missions de réaction de cahier des charges, d'aide au choix de logiciels et ERP, ainsi que des accompagnements en conduite de projet (AMOA).
ACCESSIBILITE A LA FOMATION	Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignement, nous contacter.
METHODES PEDAGOGIQUES	Apports théoriques et exemples Echanges participants/formateur, brainstorming,
FORMATS DE LA FORMATION	Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités : <ul style="list-style-type: none"> ○ En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement. ○ En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par PROJECTEEC et répondant aux règles des ERP Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles. Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dates et horaires de la formation ▪ L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels) ▪ Les informations concernant les pauses et la prise de repas

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
(MAJ janvier 2021)

MODULE 1 : CONNAITRE ET COMPRENDRE SES OBLIGATIONS, DEFINIR SES OBJECTIFS
(SUITE)

PARTICULARITES LIEES AU DISTANCIEL	<p>Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant, ○ les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.
PROGRAMME DETAILLE	<p>Connaître et comprendre les notions fondamentales du RGPD La portée du Règlement Général sur la Protection des Données Le principe de responsabilité (accountability) Les Données à Caractère Personnel (DCP) Comprendre La notion de « Traitement » des DCP au sens du RGPD La notion spécifique de consentement</p> <p>Les tenants opérationnels pour les professionnels Les statuts de responsabilité Les principes de traitement à respecter Le contrôle de sous-traitants</p> <p>Les étapes de la conformité à mettre en oeuvre L'audit des traitements et les registres La démarche Privacy By Design La gestion de risques</p> <p>Lancer sa conformité Comment se préparer Rôle et missions du DPO Le rôle de la CNIL et du comité européen des données</p>
EVALUATION	<p>Au début du parcours de formation, le participant est invité à remplir un questionnaire d'évaluation sur sa compréhension actuelle du RGPD. Sous forme d'affirmation ou choix multiples (reçu sous forme papier ou accessible en ligne), il permet d'identifier les notions acquises, non acquises ou en cours d'évaluation.</p> <p>En fin de parcours, un QCM de validation des acquis est proposé et noté, portant sur l'intégralité des modules concernés.</p>
CONTACT ET ASSISTANCE	<p>Pour toute demande d'information et d'assistance sur le déroulement de la formation :</p> <p>Contactez Arnaud GARCIA, PROJECTEEC</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Par mail : formation@projecteec.com ○ Par Tel : 06 84 80 39 98

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
(MAJ janvier 2021)

MODULE 2 : APPRENDRE A CARTOGRAPHIER SES TRAITEMENTS DE DONNEES

DUREE	0,5 jour (4 h)
PRIX	Formule inter entreprise : 180 €HT par participant à partir de 5 participants Formule intra : nous consulter.
PUBLIC VISE	Ce module est à destination principale des professionnels indépendants et dirigeant TPE souhaitant comprendre les enjeux et impacts du RGPD sur leurs activités au quotidien afin d'initier leur démarche de mise en conformité au RGPD par eux-mêmes tout en étant guidés lors d'une formation par étapes.
PREREQUIS	La formation action étant dispensée sous forme de parcours, les participants doivent s'engager sur l'ensemble des modules.
OBJECTIFS	A l'issue de ce module, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Initier un audit des traitements de DCP ○ Identifier les acteurs concernés et destinataires ○ Recenser les actions à mener
MOYENS D'ENCADREMENT	Cette formation est dispensée par un formateur conseil, Arnaud GARCIA. Expert en RGPD et DPO certifié (Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données), il intervient auprès des organisations de toute nature pour les accompagner dans leur démarche de mise en conformité RGPD. Avec une expérience longue auprès d'Editeurs de logiciels et SSI (ESN), il propose également des audits d'organisation du S.I., des missions de réaction de cahier des charges, d'aide au choix de logiciels et ERP, ainsi que des accompagnements en conduite de projet (AMOA).
ACCESSIBILITE A LA FORMATION	Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignement, nous contacter.
METHODES PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Apports théoriques, échanges participants/formateur, maïeutique ○ Questionnaire individuel de diagnostic, jeu de données personnelles ○ Plan d'action individuel par rédaction d'un support « fiche de traitement » en utilisant le questionnement de Quintilien
FORMATS DE LA FORMATION	<p>Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement. ○ En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par PROJECTEEC et répondant aux règles des ERP <p>Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles.</p> <p>Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dates et horaires de la formation ▪ L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels) ▪ Les informations concernant les pauses et la prise de repas

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
(MAJ janvier 2021)

MODULE 2 : APPRENDRE A CARTOGRAPHIER SES TRAITEMENTS DE DONNEES (SUITE)

<p>PARTICULARITES LIEES AU DISTANCIEL</p>	<p>Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant, - Les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.
<p>PROGRAMME DETAILLE</p>	<p>Préambule : retour sur la compréhension du questionnaire « Diagnostic »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ Cartographier, identifier et recenser ses traitements de données personnelles 2/ Identifier les catégories de Données personnelles et sensibles 3/ Définir l'objectif, la finalité et le sous finalités d'un traitement 4/ Choisir et justifier une base légale de traitement 5/ contrôler le respect des principes de traitement 6/ Qualifier les parties prenantes au traitement : cibles, destinataires et intermédiaires
<p>EVALUATION</p>	<p>En début de formation, un temps est consacré au rappel des contenus abordés sur les formations passées, ainsi qu'un moment d'échange ou d'approfondissement spécifique sur des questions ou points soulevés par les participants.</p> <p>En fin de formation, la progression individuelle sur le plan d'action est évaluée comme acquise, non acquise ou en cours d'acquisition, afin d'apprécier l'intégration de la démarche par le participant et lui fournir de pistes d'amélioration.</p>
<p>CONTACT ET ASSISTANCE</p>	<p>Pour toute demande d'information et d'assistance sur le déroulement de la formation : formation@projecteec.com Arnaud GARCIA, PROJECTEEC 06 84 80 39 98</p>

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
 (MAJ janvier 2021)

MODULE 3 : COMMENT CREER ET ALIMENTER SES REGISTRES DE TRAITEMENTS

DUREE	0,5 jour (4 h)
PRIX	Formule inter entreprise : 180 €HT par participant à partir de 5 participants Formule intra : nous consulter.
PUBLIC VISE	Ce module est à destination principale des professionnels indépendants et dirigeant TPE souhaitant comprendre les enjeux et impacts du RGPD sur leurs activités au quotidien afin d'initier leur démarche de mise en conformité au RGPD par eux-mêmes tout en étant guidés lors d'une formation par étapes.
PREREQUIS	La formation action étant dispensée sous forme de parcours, les participants doivent s'engager sur l'ensemble des modules.
OBJECTIFS	A l'issue de ce module, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none"> o D'identifier les différents registres que doit créer l'entreprise o De comprendre les différentes rubriques des registres et fiches en lien avec l'audit à mener o Décrire les mesures organisationnelles et techniques
MOYENS D'ENCADREMENT	Cette formation est dispensée par un formateur conseil, Arnaud GARCIA. Expert en RGPD et DPO certifié (Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données), il intervient auprès des organisations de toute nature pour les accompagner dans leur démarche de mise en conformité RGPD. Avec une expérience longue auprès d'Editeurs de logiciels et SSI (ESN), il propose également des audits d'organisation du S.I, des missions de réaction de cahier des charges, d'aide au choix de logiciels et ERP, ainsi que des accompagnements en conduite de projet (AMOA).
ACCESSIBILITE A LA FORMATION	Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignement, nous contacter.
METHODES PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> o Apports théoriques, échanges participants/formateur, o Maïeutique o Exercices individuels : utilisation d'un modèle Excel de Registre, fourni par le formateur.
FORMATS DE LA FORMATION	<p>Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> o En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement. o En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par PROJECTEEC et répondant aux règles des ERP <p>Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles.</p> <p>Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dates et horaires de la formation ▪ L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels) ▪ Les informations concernant les pauses et la prise de repas

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
 (MAJ janvier 2021)

MODULE 3 : COMMENT CREER ET ALIMENTER SES REGISTRES DE TRAITEMENTS (SUITE)

<p>PARTICULARITES LIEES AU DISTANCIEL</p>	<p>Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant, - les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.
<p>PROGRAMME DETAILLE</p>	<p>Revalider la licéité des traitements de données identifiés</p> <p>Remplir les différentes rubriques du registre</p> <p>Auditer le fonctionnement des sous-systèmes techniques et humains du SI</p> <p>Décrire les mesures de sécurité technique et organisationnelles actuelles</p> <p>Documenter et sourcer la conformité</p> <p>Interroger les sous-traitants acteurs des traitements</p>
<p>EVALUATION</p>	<p>Au début de la session de formation, un temps est consacré au rappel des contenus abordés sur les formations passées, ainsi qu'un moment d'échange ou d'approfondissement spécifique sur des questions ou points soulevés par les participants.</p> <p>En fin de formation, la progression de l'exercice lié à la création du registre est évaluée comme Fait, Acquis, non acquis ou en cours d'acquisition, afin d'apprécier la compréhension de la démarche et fournir au participant des pistes d'amélioration.</p>
<p>CONTACT ET ASSISTANCE</p>	<p>Pour toute demande d'assistance sur le déroulement de la formation :</p> <p>formation@projecteec.com</p> <p>Arnaud GARCIA, PROJECTEEC</p> <p>06 84 80 39 98</p>

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
 (MAJ janvier 2021)

MODULE 4 : IDENTIFIER LES ECARTS, METTRE EN ŒUVRE DES MESURES ADAPTEES

DUREE	0,5j jour (4 h)
PRIX	Formule inter entreprise : 180 €HT par participant à partir de 5 participants Formule intra : nous consulter.
PUBLIC VISE	Ce module est à destination principale des professionnels indépendants et dirigeant TPE souhaitant comprendre les enjeux et impacts du RGPD sur leurs activités au quotidien afin d'initier leur démarche de mise en conformité au RGPD par eux-mêmes tout en étant guidés lors d'une formation par étapes.
PREREQUIS	La formation action étant dispensée sous forme de parcours, les participants doivent s'engager sur l'ensemble des modules.
OBJECTIFS	A l'issue de ce module, les participants seront capables : <ul style="list-style-type: none"> o Identifier des recommandations à mettre en œuvre, o Mettre en place un plan d'actions et les prioriser.
MOYENS D'ENCADREMENT	Cette formation est dispensée par un formateur conseil, Arnaud GARCIA. Expert en RGPD et DPO certifié (Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données), il intervient auprès des organisations de toute nature pour les accompagner dans leur démarche de mise en conformité RGPD. Avec une expérience longue auprès d'Editeurs de logiciels et SSI (ESN), il propose également des audits d'organisation du S.I, des missions de réaction de cahier des charges, d'aide au choix de logiciels et ERP, ainsi que des accompagnements en conduite de projet (AMOA).
ACCESSIBILITE A LA FORMATION	Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignement, nous contacter.
METHODES PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> o Apports théoriques, échanges participants/formateur, o Exercices individuels : <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du modèle Excel de Registre déjà fourni lors de la session précédente, - Utilisation d'un modèle Excel de « TO DO LIST » pour y noter les écarts, actions, priorités, et niveaux d'avancement, fourni par le formateur.
FORMATS DE LA FORMATION	Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités : <ul style="list-style-type: none"> o En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement. o En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par PROJECTEEC et répondant aux règles des ERP Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles. Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dates et horaires de la formation ▪ L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels) ▪ Les informations concernant les pauses et la prise de repas

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
 (MAJ janvier 2021)

MODULE 4 : IDENTIFIER LES ECARTS, METTRE EN ŒUVRE DES MESURES ADAPTEES
 (SUITE)

<p>PARTICULARITES LIEES AU DISTANCIEL</p>	<p>Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant, - Les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.
<p>PROGRAMME DETAILLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Identifier les écarts liés aux exigences du RGPD et à la démarche Privacy by Design o Proposer des mesures organisationnelles ou techniques adaptées à mettre en œuvre, o Arbitrer les priorités de mise en œuvre par rapport aux risques et/ou aux coûts de mise en œuvre.
<p>EVALUATION</p>	<p>Au début de la session de formation, un temps est consacré au rappel des contenus abordés sur les formations passées, ainsi qu'un moment d'échange ou d'approfondissement spécifique sur des questions ou points soulevés par les participants.</p> <p>En fin de formation, la progression individuelle sur l'exercice lié à la TO DO LIST est évaluée comme Fait, Acquis, non acquis ou en cours d'acquisition, afin d'apprécier la compréhension de la démarche et fournir au participant des pistes d'amélioration.</p>
<p>CONTACT ET ASSISTANCE</p>	<p>Pour toute demande d'assistance sur le déroulement de la formation :</p> <p>formation@projecteec.com Arnaud GARCIA, PROJECTEEC 06 84 80 39 98</p>

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
(MAJ janvier 2021)

**MODULE 5 : ECHANGES PARTICIPATIFS SUR LA MISE EN ŒUVRE PRATIQUE DE LA
FORMATION APPLIQUEE AUX DEMARCHES DE MISE EN CONFORMITE**

DUREE	0,5j jour (4 h)
PRIX	Formule inter entreprise : 180 €HT par participant à partir de 5 participants Formule intra : nous consulter.
PUBLIC VISE	Ce module est à destination principale des professionnels indépendants et dirigeant TPE souhaitant comprendre les enjeux et impacts du RGPD sur leurs activités au quotidien afin d'initier leur démarche de mise en conformité au RGPD par eux-mêmes tout en étant guidés lors d'une formation par étapes.
PREREQUIS	La formation action étant dispensée sous forme de parcours, les participants doivent s'engager sur l'ensemble des modules.
OBJECTIFS	Identifier les problèmes et écarts liés à l'appropriation de la formation et sa mise en œuvre pratique appliquée à la démarche de mise en conformité, afin de permettre aux participants de capitaliser collectivement sur les réponses et solutions à mettre en œuvre.
MOYENS D'ENCADREMENT	Cette formation est dispensée par un formateur conseil, Arnaud GARCIA. Expert en RGPD et DPO certifié (Data Protection Officer / Délégué à la Protection des Données), il intervient auprès des organisations de toute nature pour les accompagner dans leur démarche de mise en conformité RGPD. Avec une expérience longue auprès d'Editeurs de logiciels et SSI (ESN), il propose également des audits d'organisation du S.I, des missions de réaction de cahier des charges, d'aide au choix de logiciels et ERP, ainsi que des accompagnements en conduite de projet (AMOA).
ACCESSIBILITE A LA FORMATION	Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignement, nous contacter.
METHODES PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ○ Témoignages individuels selon le savoir et l'expérience des participants ○ Séance de questions et réponses participants/formateur, ○ Brainstorming et travaux de groupes sur des problématiques communes soulevées par les participants
FORMATS DE LA FORMATION	<p>Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement. ○ En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par PROJECTEEC et répondant aux règles des ERP <p>Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles.</p> <p>Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivante le cas échéant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dates et horaires de la formation ▪ L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels) ▪ Les informations concernant les pauses et la prise de repas

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
 (MAJ janvier 2021)

**MODULE 5 : ECHANGES PARTICIPATIFS SUR LA MISE EN ŒUVRE PRATIQUE DE LA
 FORMATION APPLIQUEE AUX DEMARCHES DE MISE EN CONFORMITE (SUITE)**

<p>PARTICULARITES</p> <p>LIEES AU</p> <p>DISTANCIEL</p>	<p>Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant, - Les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.
<p>PROGRAMME</p> <p>DETAILLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> o Témoignages individuels et commentaires sur la démarche de mise en conformité initiée et les problèmes rencontrés. o Retours participatifs sur le savoir et l'expérience des participants dans la mise en œuvre des différents aspects techniques, organisationnels et juridiques de la réglementation de la conformité RGPD. o Travail en groupe sur des thèmes au choix retenus par les participants ou suggérés par le formateur en fonction des témoignages. o Synthèse des solutions et partage de bonnes pratiques méthodologiques au bénéfice du groupe des participants, effectuée par le formateur.
<p>EVALUATION</p>	<p>Au début de la session de formation, un temps est consacré au rappel des contenus abordés sur les formations passées.</p> <p>En fin de formation, un QCM permet d'évaluer les acquis des participants sur l'ensemble du parcours de formation.</p>
<p>CONTACT ET</p> <p>ASSISTANCE</p>	<p>Pour toute demande d'assistance sur le déroulement de la formation :</p> <p>formation@projecteec.com</p> <p>Arnaud GARCIA, PROJECTEEC</p> <p>06 84 80 39 98</p>

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
(MAJ janvier 2021)

ENTRE LES MODULES 1 ET 2

- DEMARCHE PARTICIPANTS :

HORS FORMATION (INTER SESSION)	Avant la prochaine session de formation, les participants rassemblent tous documents et informations utiles afin d'élaborer une base référentielle sur la connaissance de leur propre organisation, qui servira pour la suite des formations :
A l'initiative du Participant	<ul style="list-style-type: none"> ○ Descriptif d'activités ○ Liste des différents logiciels et applications utilisés et services souscrits, ○ Contrats, abonnements, chartes, CGV, CGU et autres documents disponibles, ○ Recensement des sous-traitants et partenaires liés à leurs activités, ○ Principaux documents opérationnels de travail dont procédures.

ENTRE LES MODULES 2 ET 3

- DEMARCHE PARTICIPANTS :

HORS FORMATION (INTER SESSION)	Avant la prochaine session de formation, les participants ayant appris à diagnostiquer, recenser et à travailler sur un ou plusieurs traitements de données personnelles identifiés en formation, poursuivent leur démarche individuellement pour :
A l'initiative du Participant	<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser la liste des traitements de données personnelles - recenser les données personnelles liées à chaque traitement - Identifier les parties prenantes aux traitements identifiés.

- ASSISTANCE FORMATEUR :

Entre deux sessions de formation, le formateur réserve une heure d'approfondissement collectif à distance à une date fixe commune, sur laquelle les participants qui le souhaitent peuvent venir échanger avec le formateur sur la compréhension des démarches liées aux travaux pratiques en cours.

ENTRE LES MODULES 3 ET 4

- DEMARCHE PARTICIPANTS :

HORS FORMATION (INTER SESSION)	Avant la prochaine session de formation, s'ils le souhaitent, les participants ayant appris à documenter leurs traitements et tracer les différents flux qui les composent, poursuivent leur démarche individuellement pour :
A l'initiative du Participant	<ul style="list-style-type: none"> - Valider la pertinence des données collectées dans leurs traitements (minimisation, proportionnalité, exactitude) - Identifier et déterminer les durées de conservation des données liés aux différents traitements - Obtenir des réponses complémentaires auprès de leurs sous-traitants et autres parties prenantes auprès desquels ils ont souscrit des services ou produits participant aux traitements concernés.

FORMATION ACTION « DEMARRER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS »
(MAJ janvier 2021)

- **ASSISTANCE FORMATEUR :**

Entre deux sessions de formation, le formateur réserve une heure d'approfondissement collectif à distance à une date fixe commune, sur laquelle les participants qui le souhaitent peuvent venir échanger avec le formateur sur la compréhension des démarches liées aux travaux pratiques en cours.

ENTRE LE MODULE 4 ET LA REUNION DE RETOUR PARTICIPATIF

- **DEMARCHE PARTICIPANTS :**

HORS FORMATION (INTER SESSION)	Avant la prochaine session de formation, s'ils le souhaitent, les participants ayant appris à identifier les écarts et à mettre en œuvre des mesures adaptées, poursuivent leur démarche individuellement pour :
A l'initiative du Participant	<ul style="list-style-type: none">- Recenser leurs mesures actuelles de confidentialité et de sécurité des données- Recenser les écarts de traitements existants- Proposer de solutions